



Vivre à Arlon



Bulletin communal d'information n°55

Mai 2013

Editorial

Les quelques semaines qui viennent de passer ont été riches de manifestations en tous genres : carnaval, Aralunaires, Rencontres Photographiques, concerts, expositions, spectacles... Chacun d'entre vous aura eu l'occasion de profiter des événements qui lui tiennent à cœur et de partager des moments d'émotion avec sa famille ou ses amis. Et ce n'est pas fini ! Dans quelques jours, nous laisserons place aux fêtes du maitrank. Les 25 et 26 mai prochains, la Ville vivra au rythme des réjouissances et de la bonne humeur et mettra à l'honneur son traditionnel breuvage de mai. Pour l'occasion, l'équipe de bénévoles de la Commission des fêtes a prévu de quoi satisfaire petits et grands : inauguration de la fontaine du maitrank, concerts, feu d'artifice, mais aussi festival de jeux de bois, château gonflable et bac à sable...

Au cours de ce week-end festif, la Ville accueillera également des représentants des différentes villes jumelées, avec lesquelles des liens étroits se sont tissés au fil des ans. De plus en plus d'associations s'investissent dans ces jumelages et le Collège s'en félicite. La collaboration avec la population est en effet indispensable pour maintenir et développer les relations d'amitiés avec nos 6 villes jumelles. Le Collège est toujours soucieux d'associer les citoyens aux projets de développement culturels et touristiques, mais également ceux qui concernent l'économie ou le cadre de vie. Vous l'aurez remarqué, notre service Environnement est à pied d'œuvre et a commencé à fleurir les parterres, les vasques, les bacs à fleurs, les suspensions... en ville comme dans les villages. Cependant, certaines personnes se livrent encore à des incivilités qui nuisent au bien être de tous. Le Collège reste très attentif à cette question et continuera à poursuivre celles et ceux qui ne respectent par leur environnement et qui lèsent la communauté.

Par ailleurs, le Collège réfléchit à des solutions pour redynamiser le centre-ville et le rendre plus attractif. Le piétonnier fait actuellement l'objet d'une réflexion commune entre les élus et les commerçants. Des solutions ont d'ores et déjà été envisagées, comme l'ouverture à la circulation durant les mois d'hiver. D'autres réunions de concertation seront organisées pour aboutir à des projets plus concrets.

Pour terminer, je voudrais vous faire part

du plaisir éprouvé par le prince Philippe et la princesse Mathilde à l'occasion de leur passage dans notre ville. Vous étiez plus de 1.500 à être venus les saluer à leur sortie de l'hôtel de ville et à démontrer l'attachement des Luxembourgeois à la famille royale.

Les Princes ont été ravis de l'accueil chaleureux qui leur a été témoigné au cours de cette visite.

Une occasion de plus pour notre ville de jouer son rôle moteur de chef-lieu de province.

Vincent MAGNUS
Bourgmestre



Samedi 25 mai

Place Astrid

17h : inauguration de la fontaine du maitrank en musique

Place Léopold

18 h 30 - 19 h 30 :

"Maybelline" en concert

20 h - 22 h :

"Sterpi & Nicky" en concert

22 h 40 - 1 h :

"After night" en concert

23 h 30 - 00 h : Grand feu d'artifice

Place Didier

Dès 22 h : grand bal en plein air

Dimanche 26 mai

Place Léopold

Dès 13 h : festival de jeux de bois

Rendez-vous toutes générations : 160 jeux de bois, animateurs professionnels, chantier sable dédié aux plus petits, château gonflable, grimage, animations musicales, espace modelage Monnsand & Bubber...

Fête foraine place Schalbert tout le week-end

• Lauréats des "Ambassadeurs du Maitrank"

• Grand quiz Mister et Miss aspérule

• "Viva Italia" par les Echos de la Semois - concert

• Théâtre de rue par la troupe « Preamble »

• Voiture tonneau

Place Didier - De 15 h à 19 h : concerts rock

Programme des festivités



Visite princière

1.500 personnes pour acclamer Philippe et Mathilde à Arlon

Les ducs de Brabant étaient en visite à Arlon le 19 avril dernier. C'est la deuxième fois que Philippe et Mathilde étaient reçus dans le chef-lieu du Luxembourg. La réception à l'hôtel de ville d'Arlon clôturait une matinée bien chargée au cours de laquelle les princes ont visité l'asbl d'aide aux personnes polyhandicapées "La Petite Plante" à Musson, puis l'usine Magolux à Messancy.

Accueillis sur le parvis de l'hôtel de ville par le bourgmestre Vincent Magnus et le premier échevin André Perpète, les princes ont immédiatement participé à une réunion de travail relative au projet transfrontalier "Tonicités" dans lequel la ville d'Arlon est active avec les villes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Longwy, Thionville et Metz. Malheureusement, seul le maire de Longwy avait pu répondre à l'invitation des autorités arlonaises. Après avoir salué les membres du Collège communal, Philippe et Mathilde ont été reçus dans la salle des mariages de l'hôtel de ville où une cinquantaine de personnalités les attendaient. Le bourgmestre Vincent Magnus s'adressa à eux en rappelant les visites royales qui avaient eu lieu dans la même salle, de Léopold II à Albert et

Paola. Il termina son allocution en ces termes :

"Nous sommes un peuple de frontière qui défend l'unité de son pays, ses valeurs et ses traditions. Les Luxembourgeois belges n'ont jamais cessé de porter les souverains et la famille royale dans leur cœur." Et le Bourgmestre invita les princes à revenir en famille pour découvrir Arlon-la-Romaine, son musée archéologique et ses deux tours romaines.

La remise des cadeaux (un panier de produits locaux, un livre de Jean-Marie Triffaux et un tableau de Valérie Dion représentant la Montée royale de Saint-Donat), la signature du livre d'or, la réception au cours de laquelle les princes purent s'entretenir avec tous les invités, précédèrent un impressionnant bain de foule. En effet, quelque 1.500 personnes étaient rassemblées à la sortie de l'hôtel de ville. Avec beaucoup de simplicité et de gentillesse, Philippe et Mathilde saluèrent les jeunes et les moins jeunes venus les acclamer, serrèrent les mains et échangèrent quelques mots avec la population. L'enthousiasme était palpable et les cris de "Vivent les princes" fusaient de tous côtés.



Mathilde salue le public particulièrement nombreux



Enoa Nicolas et Arthur Pirotte remettent un bouquet à la princesse Mathilde



Le couple princier reçoit une œuvre de l'artiste et illustratrice Valérie Dion



Réunion de travail à l'hôtel de ville



Le bourgmestre Vincent Magnus remet un cadeau de bienvenue au couple princier

Ambiance festive pour les Aralunaires



Photos : Sébastien Cuvelier

Environnement

Arlon, commune propre !

Depuis 2005, chaque année, la Ville d'Arlon engage une dizaine de jeunes étudiants durant les congés de Pâques pour procéder au ramassage des déchets qui traînent au bord des routes et des chemins communaux dans le cadre de l'opération "Communes et rivières propres", sous l'égide de l'AIVE et de la Cellule Développement Durable de la province de Luxembourg. Ils sont encadrés par du personnel communal et bénéficient de tout l'équipement nécessaire : chasubles, gants et pinces à déchets.

Les sacs de déchets sont collectés par le service Environnement, puis repris par l'AIVE.

Cette année encore, les jeunes ont appliqué le principe du « tri intelligent », qui permet une meilleure valorisation des déchets par la suite. En procédant de cette manière, près de 30% des déchets collectés retrouveront leur filière de recyclage.

Au total, cette année, 380 sacs ont été ramassés par ces jeunes : 150 pour les canettes et 230 pour les autres déchets.

Ils ont récolté 6 m³ de déchets ménagers et 5 m³ de ferraille et d'engrais.

Par ailleurs, après les congés de Pâques, toutes les écoles communales ont participé à des opérations similaires, en ville et dans les villages, aux abords de leur école, pour sensibiliser la popula-

tion à cette problématique de la gestion des déchets.

Les quantités de déchets ramassés sont d'autant plus impressionnantes que les incivilités environnementales rencontrées à Arlon, chef-lieu de province et centre urbain, sont récurrentes.

C'est pourquoi, cette année, l'asbl Arlon Centre-Ville a renforcé l'opération en mettant en avant le travail quotidien effectué par les ouvriers urbains. Cette équipe ramasse chaque semaine, en ville, l'équivalent de 50 sacs poubelles de débris en tous genres.

La propreté est l'affaire de tous. C'est pourquoi le Collège continue à investir pour maintenir un environnement de qualité à la population. C'est aussi la raison pour laquelle la Ville investit également dans des moyens répressifs pour dissuader les personnes qui se rendraient coupables d'infractions environnementales, notamment celles qui procèdent à des dépôts sauvages d'immondices, en ville ainsi que dans les villages.



Le service Environnement

Une équipe au service de la Ville et des citoyens

C'est accompagné de toute son équipe que l'échevin de l'Environnement, André Perpète, a salué et a félicité le travail quotidien accompli par les ouvriers communaux qui œuvrent à l'embellissement de notre ville et de nos villages.

En tout, plus de 40 personnes travaillent au service Environnement : 37 ouvriers, un contremaître, deux brigadiers, un secrétaire, deux étudiants du CEFA...

Leur travail est fastidieux, diversifié et souvent peu reconnu par la population. Pourtant, comme le souligne M. Perpète, ils font un travail de la plus haute importance donc chacun d'entre nous peut jouir : ils entretiennent et embellissent notre cadre de vie et nous permettent de vivre dans un environnement sain, sécurisé et sécurisant.

La priorité : le maintien de la propreté publique

Pour assurer un nettoyage optimal de notre commune, le service utilise deux balayeuses. Les voiries et les accotements de l'hyper-centre sont nettoyés tous les jours par un des engins, qui circule de 5 h à 8 h. De 8 h à 17 h, un véhicule parcourt les voiries des neuf zones urbaines.

Une seconde balayeuse est affectée aux zones rurales. Elle circule de 8 h à 17 h, du lundi au vendredi. Plus de 20 heures

de nettoyage par jour sont ainsi assurées en ville et dans les villages. Quatre personnes se relaient à cette tâche, qui nécessite des compétences et des aptitudes particulières.

2012 : 561 tonnes de déchets ramassés

Par ailleurs, en plus du travail des balayeuses, 500 poubelles sont vidées chaque jour en ville. En 2012, 561 tonnes de déchets ont ainsi été récoltés et ont suivi la filière de recyclage, qui a coûté à la Ville d'Arlon, pour l'année 2011, plus de 60.000€.

283 PV dressés en 2012 pour des dépôts illégaux

Certains de ces déchets sont issus de dépôts clandestins. C'est la raison pour laquelle, depuis quelques années maintenant, la Ville d'Arlon fait appel à un constatateur.

Son travail ? Identifier les auteurs d'infractions environnementales telles que dépôts clandestins, dépôts de sacs en dehors des heures prescrites...

On constate que les incivilités ne cessent d'augmenter malgré les amendes qui varient de 150 € pour un sac poubelle sorti en dehors des heures, à 100.000€ pour des pollutions environnementales graves.

Il faut que les auteurs de ce genre d'infraction sachent ce qu'ils risquent !



La commune d'Arlon

2^e au Challenge des villes fleuries

On ne peut parler des missions du service Environnement sans mentionner le formidable travail qui est effectué dans les serres communales. Plus de 40.000 plants y sont cultivés annuellement pour permettre un fleurissement optimal à la belle saison, mais aussi durant les mois d'hiver.

A côté du fleurissement, il faut aussi s'occuper de tondre les pelouses, débroussailler les espaces communaux, saler les routes...

On peut aussi saluer des initiatives toutes particulières entreprises par l'équipe, dont celle qui a permis d'aboutir à la création d'un verger de 50 arbres fruitiers mellifères sur le site de la Cova à Bonnert. Le public est naturellement invité à s'y promener en famille et à goûter aux fruits savoureux qu'on y trouvera prochainement.



Le colonel e.r. Baplué nouveau président de l'UGPA



L'assemblée générale de l'Union des Groupements Patriotiques d'Arlon et de la Fédération Nationale des Combattants s'est tenue le 26 avril sous la présidence de M. Magon et de son secrétaire, M. Renson. Cela fait 18 ans que le général major Gilles Magon assure la présidence de ce groupement.

Lors de cette réunion, il a cédé la place à son successeur, le colonel e.r. Jean-Luc Baplué.

Au cours de son émouvant discours, le général Magon a rappelé les priorités qu'il s'était fixées durant sa présidence et notamment la modernisation des célébrations, le renouvellement des membres des différents groupements

patriotiques arlonais ainsi que l'éducation des jeunes au devoir de mémoire. Selon ses propres termes, un certain chemin reste à parcourir, tâche qu'il confie au colonel Baplué, nouveau président de l'UGPA.

Par ailleurs, M. Magon s'est félicité des contacts privilégiés noués avec l'administration communale, les bourgmestres et collègues qui se sont succédé au cours de ses 18 années de présidence. De manière plus particulière, il a remercié l'ancien échevin des Mouvements Patriotiques, André Even, qui a toujours œuvré en faveur des groupements arlonais, et plus

spécialement des porte-drapeaux, qui participent nombreux et régulièrement aux célébrations.

M. Magnus et l'échevin actuel des Mouvements Patriotiques, André Perpète, ont remercié M. Magon pour tout le travail accompli et ont assuré son successeur de leur soutien et de celui de l'ensemble du Collège pour les années à venir.

M. Magon regrette cependant que les groupements patriotiques arlonais soient de moins en moins nombreux. Sur les 30 que comptaient notre commune au départ, il n'en reste plus que 20. Le risque est de voir disparaître les drapeaux qui, faute de groupement, doivent retourner au mouvement national ou au musée de l'Armée.

Mais le général a une dernière solution qu'il glisse à l'oreille de son successeur: transmettre l'étendard aux jeunes des classes communales pour que la mémoire soit préservée dans les villages...

68e anniversaire de la libération des camps

Le 3 mai, sur la place Léopold, les autorités communales ont célébré le 68e anniversaire de la Victoire et de la Libération des Camps par les troupes américaines.

De nombreux jeunes des écoles du chef-lieu, ainsi que des représentants des mouvements patriotiques avaient fait le déplacement.

M. Georges Peters, président de la FNC, a rendu hommage aux nombreuses victimes de la guerre 1940-1945 et de Corée.

Dans son discours, le bourgmestre Vincent Magnus a rappelé la volonté de la Ville d'Arlon de maintenir la flamme du souvenir.



Cet hiver, 109 personnes accueillies à l'abri de nuit



Une nouvelle fois, l'abri de nuit de la Ville d'Arlon est venu en aide, durant l'hiver, aux personnes les plus démunies. Cent neuf personnes y ont été accueillies entre le 15 novembre 2012 et le 31 mars 2013 : 10 femmes et 99 hommes, dont la moyenne d'âge oscille entre 19 et 70 ans. Avec 33 nouvelles personnes hébergées en plus par rapport à la saison précédente, l'abri est devenu une structure incontournable en période hivernale, pour les moins chanceux d'entre-nous.

Parmi les bénéficiaires, des Arlonais dont les logements sont insalubres, en difficulté pour payer les factures de chauffage et d'électricité, mais aussi des étrangers, dont un Syrien dans une situation précaire.

Rappelons que l'abri de la Ville d'Arlon est le seul en province de Luxembourg et qu'il héberge en moyenne 10 personnes par nuit.

Pour accueillir les sans-abri, une cinquantaine de bénévoles se sont à nouveau mobilisés. Des bénévoles

qui viennent parfois de loin, jusqu'à Nassogne pour certains.

La solidarité fonctionne à Arlon. Les commerçants participent également à cet élan de générosité, notamment la boulangerie Decolle qui donne des pains, le salon de coiffure Capucine qui offre des coupes de cheveux gratuites ou la boutique 1Pulsion, qui sont des partenaires de la première heure.

Des citoyens ont également fait des dons anonymes pour faciliter le fonctionnement de cet abri, financé par la commune et le CPAS.

André Perpète, premier Echevin, se félicite de la réussite du projet qui fonctionne depuis 2008 avec peu de moyens. Mais il précise : (...) d'un côté nous sommes contents que les sans-abri viennent de plus en plus nombreux, qu'ils sachent où trouver un lit et de quoi se réchauffer. D'un autre côté le fait qu'ils soient de plus en plus nombreux nous fait mal au cœur...

A Arlon, on réfléchit à des solutions alternatives et durables, comme la création d'un abri de jour, pour permettre un accompagnement social et un suivi personnalisé des personnes en situation précaire.

Bienvenue à l'espace public numérique !

« Comme beaucoup de personnes, j'ai voulu découvrir l'informatique, Internet et ses nombreuses possibilités d'évasion. J'ai donc acheté un ordinateur et j'ai essayé de m'en servir.

Sans les bases, je me suis arraché les cheveux et c'est alors que j'ai entendu parler de l'Espace Public Numérique (l'EPN). Prenant mon courage à deux mains, je me suis lancée, j'ai contacté le service par téléphone et après un sympathique contact avec la responsable de l'EPN, j'ai poussé la porte de cet Espace situé dans un des locaux de l'ancienne caserne Léopold.

Un accueil convivial, du matériel et du personnel à disposition, voici la philosophie que Martine et son équipe (Salim, Arbi et Béatrice) exercent au quotidien. Ils nous mettent à l'aise et peu importe son niveau, chacun reçoit des conseils personnalisés.

Du maniement de la souris au fonctionnement de l'ordinateur en passant par les différents logiciels (traitement de texte, tableur/feuilles de calcul, présentation powerpoint,...) mais aussi la correspondance par mail, le surf sur Internet, l'utilisation de Facebook, communiquer via Skype, classer / retoucher ses photos numériques, voici quelques exemples des services que toute cette équipe peut vous rendre ... Et tout cela dans une ambiance amicale avec des formateurs motivés et où chacun s'entraide avec, à la clé, des progrès rapides ».

L'Espace Public Numérique d'Arlon, « Un clic pour tous », est situé dans les locaux de l'ancienne caserne Léopold.

Créé à l'initiative de la Région Wallonne afin de réduire la fracture numérique, l'EPN est ouvert à tous depuis 2007 avec un accès gratuit pour les habitants de la commune d'Arlon.

Une fois par semaine, ce service sous l'échevinat de Marie Neberg, Présidente du CPAS, se déplace également dans les locaux de la Résidence de la Knippchen afin d'initier les Papy et Mamy. Allez jeter un coup d'œil sur leur profil Facebook : papymamysurfeurs@hotmail.com.



INTÉRESSÉ ? PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?

Un petit coup de téléphone, un email ou une simple visite sur le site de

L'ESPACE PUBLIC NUMERIQUE

Contact : Madame Martine LHÔTE

Rue Godefroid Kurth, 2
6700 Arlon

063/22.91.27 ou 0494/43.81.30
epn@arlon.be

www.epnarlon.com

FÊTE DU TRAVAIL : REMERCIEMENTS AUX EMPLOYÉS COMMUNAUX



La fête du travail fut une nouvelle fois l'occasion pour l'administration communale de mettre à l'honneur certains membres de son personnel pour leurs années passées au service de la Ville ou à l'occasion de leur départ à la retraite.

Le discours fut prononcé par le secrétaire communal Philippe Defrance, avec un brin de poésie.

Les retraités mis à l'honneur : Jean-Marie Altenhoven (ouvrier qualifié), Francis Angonèse (caporal SRI), Philippe Bechoux (ouvrier qualifié), Angélique Bodart (ouvrière), René Dernoeden (employé d'administration), Rita Simon-Ducornez (directrice), Christian Guillaume (caporal SRI), Nadine Urbain (enseignante), Françoise Vanderperre (enseignante), Michel Weyders (sergent SRI), Andrée Wolff (institutrice primaire).

Les décorés :

Médaille civique de 1^{ère} classe : Christian Dahm (brigadier-chef), André Maniet (adjudant SRI)

Médaille civique de 2^{ème} classe : Jean-Marie Altenhoven (ouvrier qualifié), Robert Fairon (sapeur pompier SRI), Jean-Luc Parfondry (ouvrier qualifié), Joël Reyter (caporal SRI)

Croix civique de 1^{ère} classe : Yves Vandenabeele (chef administratif)

Croix civique de 2^{ème} classe : Eric De Pauw (lieutenant SRI), Jean-Louis Poncin (ouvrier qualifié)

LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS VISITE LE MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE !



C'est dans un esprit d'aventure et de découverte que les membres du Conseil communal des Jeunes se sont récemment rendus avec leurs professeurs, au Musée Archéologique d'Arlon.

A travers des témoignages du passé, Jean-Marie Triffaux, échevin de l'Enseignement et historien, a expliqué au petit groupe de jeunes la manière de vivre des Arlonais à l'époque où ils faisaient partie du pays des Trévières.

Tous, petits et grands, furent enchantés par les explications !

ARLON PARTICIPE À LA SEMAINE DU RYTHME CARDIAQUE



Selon les statistiques, un adulte sur quatre présentera un jour une fibrillation auriculaire. Cette affection, encore trop peu connue des Belges, peut mener à une thrombose ou à un AVC. Or, un diagnostic posé à temps permet de réduire le risque par cinq. Il faut se faire dépister. A l'occasion de la semaine du risque cardiaque, des contrôles gratuits ont eu lieu un peu partout en Belgique. Le jeudi 25 avril, un dépistage gratuit était organisé à l'hôtel de Ville d'Arlon pour la population. L'opération a connu un franc succès. Le Dr Mitri, cardiologue mais aussi échevin de la Santé, précise qu'environ 2% des personnes qui se présentent à ces dépistages souffrent d'un trouble lié à une fibrillation auriculaire, sans même le savoir. Ces sujets sont alors orientés vers un cardiologue pour un diagnostic approfondi. On propose un suivi médicamenteux, voire une opération chirurgicale dans les cas les plus sévères.



EXCURSION POUR LES SENIORS DE LA VILLE D'ARLON

Cette année, la Ville d'Arlon organise sa traditionnelle excursion pour les pensionnés. Le voyage aura lieu le lundi 17 juin pour les seniors du centre-ville et le mardi 18 juin pour les seniors des différents villages de l'entité. Au programme, une visite de Reims.

Descriptif de la journée : départ à 6h, arrêt petit-déjeuner à hauteur de Reims, visite de Reims (circuit commenté en car), repas de midi, mini-croisière sur la Marne, souper à Bouillon (ambiance musicale), retour vers 22h30.

Les renseignements complémentaires (prix, horaires et itinéraires des cars) seront transmis ultérieurement via la presse locale.

Contact : service Accueil au 063.245.600



PAUSE CULTURE : DES CONCERTS RÉUSSIS



Un petit air de Nouvelle Orléans planait au Park Music à Arlon lors du concert de Lightnin'Guy ce vendredi 3 mai dans le cadre du premier concert de Pause Culture 2013.

Un public varié et nombreux avait franchi le seuil du magasin pour venir écouter les quatre musiciens.

Sur une scène permanente installée en mezzanine dans le fond du commerce, le groupe a joué plusieurs morceaux de son répertoire.

Le disquaire a justement aménagé cette espace pour permettre à des groupes de venir jouer pendant les



heures d'ouverture du magasin.

Cette scène ouverte permet également d'enchanter les clients qui poursuivent leurs achats.

LE PETIT-FILS DU GÉNÉRAL PATTON REÇU À L'HÔTEL DE VILLE D'ARLON



Comme c'est le cas depuis maintenant trois ans, le petit-fils du général Patton, Georges Patton Waters, a été reçu à l'hôtel de Ville par les autorités communales. Les discours étaient empreints de beaucoup d'émotion, retraçant l'attachement de notre province au peuple américain qui lui permit de gagner sa liberté. M. Patton Waters, accompagné de membres d'Indian Head, l'amicale de véhicules militaires alliés, a remis au bourgmestre Vincent Magnus, une médaille pour remerciements et services rendus, très symbolique aux Etats-Unis.

ÇA BOUGE AU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE !

- **le mercredi 5 juin de 14 h à 16 h :** Atelier mosaïque pour les enfants de 4 à 7 ans. Réservation indispensable. 5 €/ enfant
- **le dimanche 9 juin à 14h30 :** Visite guidée sur l'homme dans l'Antiquité, à l'occasion de la fête des papas ! Réservation souhaitée. 2 €/ personne; gratuit pour les enfants.
- **le dimanche 11 juillet à 14 h :** Visite guidée en néerlandais. Réservation souhaitée. 2 €/ personne; gratuit pour les enfants.
- **le dimanche 21 juillet à 14 h et 14h30 :** Visite nationale: à 14 h: en néerlandais et à 14h30 en français. Réservation souhaitée. 2 €/ personne; gratuit pour les enfants

ANCIEN MESS DES OFFICIERS RUE MOLITOR : LE BÂTIMENT DES CHANOINESSES DEVRA ÊTRE DÉMOLI

C'est avec résignation que le Conseil communal du 26 avril dernier a décidé la démolition du bâtiment des Chanoinesses, construit sur le site Molitor depuis plus d'un siècle.

Pour rappel, en 1903, la congrégation Notre-Dame quitte la France pour s'installer sur ce site jusqu'alors occupé par une grande maison de maître en briques entourées d'un jardin d'agrément. La Maison des Sœurs prend le titre officiel de « Pensionnat des Dames chanoinesses de Saint-Augustin ». En 1908, elles bâtissent une extension de style néo-gothique à front de rue. En 1940, les sœurs quittent Arlon. En 1950, l'Armée belge achète le site pour y installer le commandement militaire de la Province et le mess des officiers de l'Ecole d'Infanterie. L'ancienne villa est démolie et de nouveaux bâtiments viennent s'ajouter aux bâtiments préservés. En 2007, l'Armée quitte le site au profit du camp Général Bastin situé route de Bouillon à Arlon.

La Ville l'acquiert en 2009 et introduit dans la foulée auprès de la Région wallonne une demande de reconnaissance comme site à réaménager, afin d'obtenir des subsides pour la démolition des bâtiments, à l'exception de l'ancien hôtel des officiers, situé à l'arrière, et du bâtiment des Chanoinesses. En effet, lors de l'acquisition du site, le Conseil communal a émis d'emblée le souhait de maintenir ce bâtiment de style repris à l'inventaire du Patrimoine Monumental de la Belgique et de l'intégrer dans le projet de reconversion du site. Une option d'achat a d'ailleurs été donnée à un investisseur privé qui envisage d'y développer une mixité de fonctions comprenant notamment des commerces, des logements et un hôtel.

Mais, contre toute attente, lors du début des travaux de démolition, les auteurs de projet n'ont pu que constater la dégradation rapide et inquiétante du bâtiment des Chanoinesses pendant ce dernier hiver qui fut particulièrement rigoureux. De nouvelles fissures sont apparues, les fissures existantes se sont fortement agrandies, des linteaux commencent à s'effondrer, provoquant un risque d'éboulement d'une partie de la façade, les briques de parement

sont devenues poreuses, des planchers se sont soulevés suite à un mouvement du bâtiment, la méréule est apparue... autant d'éléments qui ont amené les auteurs de projet à alerter la Ville d'Arlon de la quasi-impossibilité de maintenir ce bâtiment, même au prix de mesures de conservation très importantes.

La décision du Conseil communal a donc été le choix de la raison, au vu de la dangerosité du bâtiment pour son environnement immédiat. Les travaux de démolition (démontage de l'intérieur) viennent de démarrer et prennent le pas sur la démolition des autres bâtiments. Les étages supérieurs vont être démontés pierre par pierre afin de garantir la sécurité du chantier et des riverains. Durant l'été, la circulation des véhicules dans la rue Molitor sera interrompue pendant le temps de la démolition de ce bâtiment. Toutefois, la circulation des piétons sera maintenue par l'aménagement d'un passage sécurisé.

L'investisseur privé devra quant à lui adapter son projet sur base de cette nouvelle donnée et proposer un aménagement cohérent et harmonieux pour une reconversion réussie du site.



Noces d'Or et de Diamant à l'Hôtel de Ville



Le bourgmestre Vincent Magnus lit aux couples jubilaires le message en provenance du Palais Royal



M. et Mme De Beir - Doutrepont de Bonnert
(60 ans de mariage)



M. et Mme Bidaine - Halewyck d'Arlon
(60 ans de mariage)



M. et Mme Goffinet - Huart de Stockem
(50 ans de mariage)



M. et Mme Goedert - Huttinger de Bonnert
(50 ans de mariage)



M. et Mme Soetens - Martens d'Arlon
(50 ans de mariage)



M. et Mme Leemans - Gillet d'Arlon
(50 ans de mariage)



M. et Mme Vander Elst - Thérace d'Arlon
(50 ans de mariage)

Le printemps à Arlon



Jusqu'au dimanche 6 octobre:

Exposition au musée Gaspar: le Dr Jean-Lucien Hollenfeltz (1898-1944). Les différents visages du plus grand humaniste arlonais du XXe siècle.

Du jeudi 23 mai au dimanche 9 juin: Alain Rolet expose ses photos animalières. Royal Office du Tourisme.

Vendredi 24 mai: Pause culture : concert de Zafan. Atrium

Week-end des 25 et 26 mai: Fêtes du Maitrank.

Dimanche 26 mai: Bourse militaria. Hall polyvalent.

Vendredi 31 mai: Pause culture : concert des Petites Voix de l'Académie. Musée Gaspar.

Du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin: 56e Fancy-Fair de Clairefontaine.

Dimanche 2 juin: Marché à la brocante dans les rues du vieil Arlon.

Du samedi 8 juin au samedi 6 juillet: Et bien ! dansez maintenant. Exposition à l'Espace Beau Site.

Dimanche 16 juin: Grande bourse du cercle des collectionneurs d'Arlon et de Gaume. ISMA.

Tous les samedis de juillet et août: Musical'été. Centre-ville.

Du jeudi 20 au samedi 22 juin: Fête luxembourgeoise. Action chez les commerçants

Dimanche 7 juillet: Marché à la brocante dans les rues du vieil Arlon.

Du samedi 13 au mardi 23 juillet: Grande Kermesse d'Arlon. Plaine des Manœuvres.

Feu d'artifice le lundi 15 juillet en soirée.

Week-end des 20 et 21 juillet: Exposition féline. Hall polyvalent

Dimanche 28 juillet: Bourse militaria. Hall polyvalent.

Chaque jeudi matin: Marché hebdomadaire dans le centre-ville.

UN BRIN D'HISTOIRE



LA TANIÈRE DES SCOUTS ET DES GUIDES

Dans le vieux quartier d'Arlon, le promeneur qui part du bas des escaliers de l'église Saint-Donat (Montée royale en cours de rénovation) et qui suit la rue des Capucins, rencontre sur sa gauche, près de la petite rue de la Concorde, une grosse maison occupée aujourd'hui par les Scouts et les Guides d'Arlon. C'est l'une des plus anciennes maisons de la ville, une des rares à avoir échappé au grand incendie qui détruisit Arlon en 1785. Connue jadis sous l'appellation de maison Brémond ou encore de maison Bergh, elle a appartenu à différentes familles de notables locaux. Une ancienne carte postale nous indique que le prince d'Orange, fils du roi des Pays-Bas, y logea lors de son passage à Arlon en 1821.

En examinant la façade, on voit le millésime "1734" et on découvre que la maison autrefois plus vaste est aujourd'hui divisée entre plusieurs propriétaires. La tradition veut que cette demeure soit l'ancienne Maison de Justice ou le siège de la prévôté d'Arlon, sorte de gouvernement civil et militaire doublé d'une cour de justice.

Sous l'Ancien Régime, les délinquants étaient, paraît-il, conduits depuis cette maison jusqu'à la Grand-Place, par un passage souterrain qui trouvait son entrée dans la rue de la Concorde. Les jours de foire, ils étaient cloués au pilori dressé dans le voisinage de la grande croix.

En 1964, la maison était en bien mauvais état lorsqu'elle fut achetée par l'abbé Wéber, curé de Saint-Donat. Deux ans plus tard, elle servit de décor au tournage du film "Un soir, un train" avec Yves Montand et Anouck Aimé. Le réalisateur du film, André Delvaux, connaissait bien Arlon pour y avoir fait son service militaire et il avait choisi le quartier Saint-Donat pour y tourner plusieurs scènes. Celles de l'intérieur de la maison furent toutefois éliminées au montage du film. En 1967, après la vente par les Jésuites de la maison Saint-François-Xavier, rue des Déportés, l'unité scout de Arlon trouva refuge dans l'immeuble de la rue des Capucins. Dans un premier temps, le bâtiment accueillait uniquement les garçons. En 1983, la maison fut fermée en raison de sa vétusté. C'est à cette époque que la paroisse de Saint-Donat la céda à l'asbl des Scouts et des Guides d'Arlon qui entreprit sa rénovation. En 1991, elle fut complétée par l'acquisition d'un second immeuble situé à l'arrière, une maisonnette devenue la propriété des Etats-Unis d'Amérique suite à un héritage. Aujourd'hui, la maison rénovée accueille les scouts, louveteaux, guides et lutins d'Arlon qui ont rebaptisé cet immeuble "La Tanière".

Jean-Marie TRIFFAUX

Maison du Tourisme du Pays d'Arlon

Portes ouvertes Le dimanche 2 juin
De 10h à 17h

Invité d'honneur : **LONGWY**

- Marché du terroir : vente et dégustation
- Présence des services et des opérateurs touristiques d'Arlon
- Animations pour les familles, concert de Doc'n Co



Cour de l'hôtel du Nord
rue des Faubourgs, 2
6700 Arlon

Editeur responsable: J.-M. Triffaux, échevin de l'information,
Hôtel de Ville, rue Paul Reuter, 8 - 6700 Arlon

Rédaction: Alexandra Merlot, Marianne Stewart - Tél. 063.24.56.52 ou 063.24.56.64

